

COVID-19

AGENDA DU DÉCONFINEMENT EN 4 ÉTAPES

3 MAI – FIN DES LIMITES DE DÉPLACEMENT

- Levée des attestations pour les sorties en journée.
- Levée des restrictions de déplacements interrégionaux.
- Réouverture des collèges et lycées avec jauge.
- Maintien du couvre-feu de 19h à 6h.
- Maintien du télétravail.
- Maintien de la fermeture des commerces qui ne sont pas de première nécessité.



19 MAI – RÉOUVERTURE PROGRESSIVE

- Report du couvre-feu de 21h à 6h.
- Ouverture des commerces avec jauge et des terrasses, limitée à 6 personnes par table.
- Ouverture des musées, salles de cinéma et théâtres, limitée à 800 personnes en intérieur et 1000 en extérieur.
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles.
- Interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes.
- Maintien du télétravail.



9 JUIN – VERS PLUS DE LIBERTÉS

- Report du couvre-feu de 23h à 6h.
- Ouverture des cafés et restaurants, limitée à 6 personnes par table.
- Ouverture des salles de sport aux activités individuelles ou sans contact et reprise en plein air des sports de contact.
- Recours au « pass sanitaire » pour les lieux où se brassent les foules, comme les stades, festivals, foires ou expositions avec jauge limitée.
- Accueil sur le territoire national des touristes étrangers avec « pass sanitaire ».
- Assouplissement du télétravail.



30 JUIN – FIN DES RESTRICTIONS

- Fin du couvre-feu.
- Levée des limites de jauge.
- Autorisation de rassemblement de plus de 1000 personnes en extérieur, et en intérieur avec « pass sanitaire ».
- Maintien de la fermeture des discothèques.

LE PASS SANITAIRE

atteste de la vaccination
ou d'un test négatif de - de 2 jours
bientôt disponible au format papier
ou numérique via l'appli TousAntiCovid.